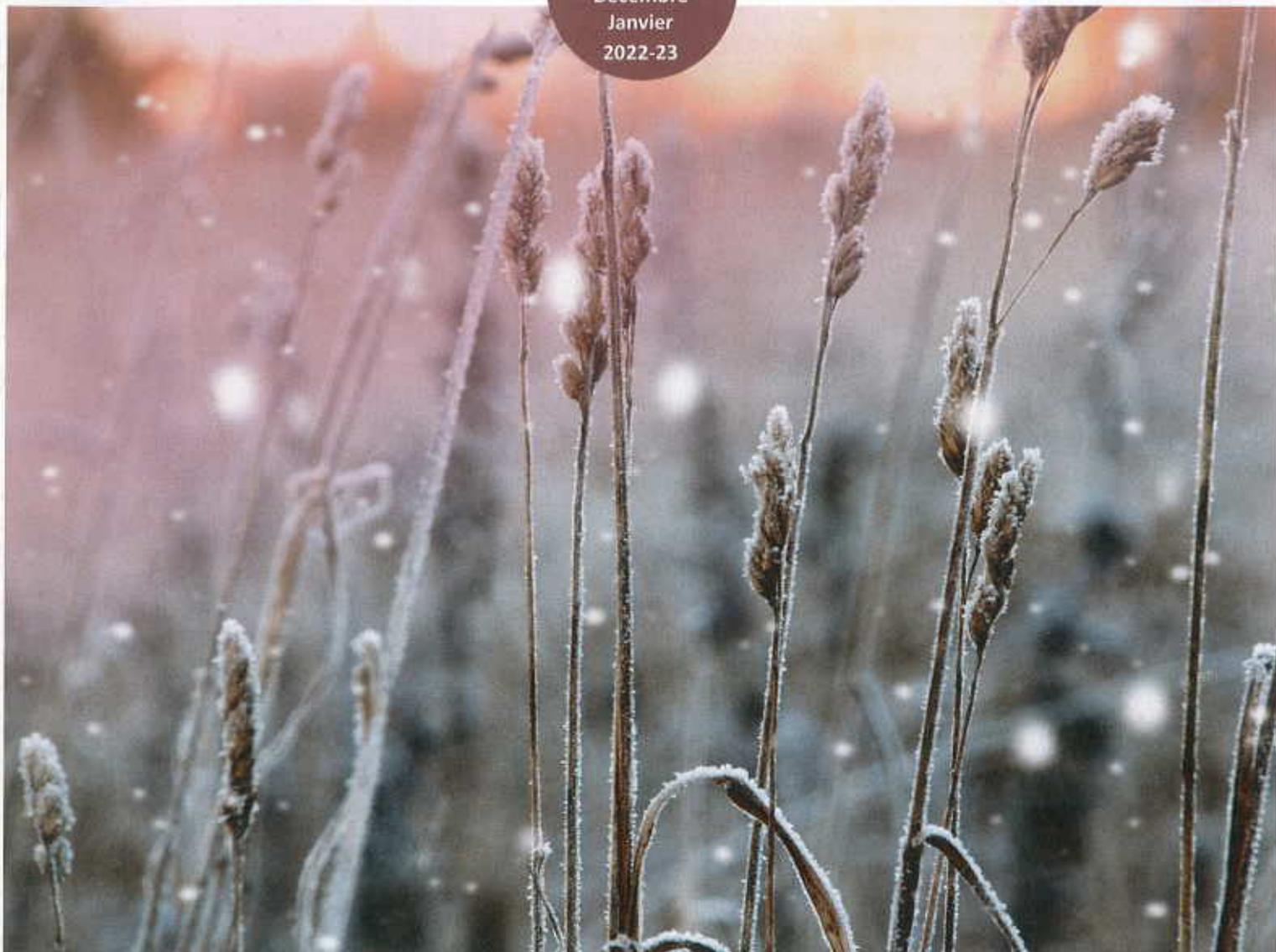


# Vivre à Crespières

Le bulletin municipal

n°53

Novembre  
Décembre  
Janvier  
2022-23



Retour sur la réunion publique (p. 3)  
Signature de la cession du parc du château

Villes et Villages fleuris : 1<sup>ère</sup> fleur ! (p. 4)

Ouverture de la ludothèque (p. 7)



## Sommaire

<b>Vie municipale</b>	
Retour sur la réunion publique du 28 septembre 2022 .....	3
<b>Environnement</b>	
Crespières reçoit sa 1 <sup>ère</sup> fleur ! .....	4
Aides aux rénovations énergétiques..	5
Populi : votre avis nous intéresse ....	5
PCAET .....	6
<b>Communauté de Communes Gally-Mauldre</b>	
Transport à la Demande .....	6
<b>Vie citoyenne</b>	
Inauguration et ouverture de la Ludothèque de Crespières ! .....	7
Conseil Municipal des Enfants : nouveau mandat, à vos marques, prêts... candidatez ! .....	7
<b>Jeunesse</b>	
Remise des diplômes du Brevet .....	8
Rencontre avec Myriam Souissi, Directrice à l'école Emilie du Châtelet .....	8
Nouveaux parkings vélos/trottinettes à l'école .....	9
<b>Economie locale</b>	
Align & sens .....	9
Caverne des artistes .....	10
<b>Associations</b>	
TPGM en action pour cette fin d'année 2022 ! .....	10
Comité de jumelage .....	11
Bridge .....	11
<b>Vie du village</b>	
Fêtes de décembre .....	12
Repas des seniors .....	13
Démographie .....	13
Cérémonie du 11 novembre .....	13
<b>Informations pratiques et administratives</b>	
Etat civil .....	14
Agenda .....	16
Collecte des déchets verts .....	16
Consultations juridiques .....	16
La mairie en pratique .....	16
Prochains conseils municipaux .....	16

Directeur de la publication : A. Ballarin

Comité de relecture et mise en page :  
Commission Communication

Crédits photos du Presbytère, coworking et jardin : T. de Montesson

## L'édito du Maire

Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

Un nouveau bulletin de nouvelles actualités qui nous l'espérons répondront à vos questionnements légitimes. Nous avons plusieurs fois évoqués les projets communaux. La maison pluridisciplinaire de santé et la pharmacie dont les travaux démarreront mi-novembre. La maison intergénérationnelle en cours de fondations. Le château dont la rénovation démarrera en début d'année 2023 et dont tous les appartements sont d'ores et déjà vendus. Le parc du château en appel d'offres d'un architecte paysagiste. Projet qui semble intéresser de nombreux professionnels vu le nombre de postulants à la maîtrise d'ouvrage. Un des buts souhaités, serait que l'ensemble de ces travaux se termine sensiblement en même temps. Une belle inauguration globale serait alors une journée incroyable.

Il nous faut maintenant aborder le sujet du restaurant « Le petit bouchon » et du bloc foncier qui est lié, les conséquences de sa fermeture et de son sauvetage. Nous avons appris par les propriétaires leur volonté de vendre l'ensemble du foncier qu'ils possèdent dont fait partie le restaurant qui n'est plus en activité.

Evidemment, le commerce et le lieu stratégique du « bloc foncier » imposaient que le sujet soit évoqué au sein du conseil municipal. Sa réponse fut unanime pour que la commune fasse une offre de rachat. Offre acceptée par les propriétaires et dont le montant proposé a été entériné par le service des Domaines après une visite sur place.

Un point important : cet achat arrive en pleine année, hors budget, ce qui compte tenu des gros investissements à venir, nécessite un calcul approfondi et une projection financière des cinq prochaines années. Le prix d'achat sera de 970 000 € hors frais de notaire. Il faudra également investir environ 250 000 € pour l'aménagement des nouveaux locaux. L'ensemble est constitué du restaurant et à l'étage d'un appartement, d'un deux pièces contigus qui sera aménagé et ajouté



au restaurant afin que ce commerce devienne, bar café, restaurant, presse, jeux... S'ajoutent à cette liste un appartement au rdc de 70 m<sup>2</sup> environ et un studio de 28 m<sup>2</sup> environ. A l'étage, un appartement d'environ 150m<sup>2</sup>. Un garage et un terrain d'environ 1500m<sup>2</sup> concluent cette liste. A terme, les stationnements et arrêts seront interdits face à la boulangerie. En effet, les anciens qui ont connu l'ancienne épicerie se rappelleront que ce terrain servait de parking aux clients. Il redeviendra un parking public aux heures ouvrables ce qui réglera les difficultés de stationnement face à la boulangerie, endroit inadapté et dangereux.

Bonne lecture.

« Là où la volonté est grande, les difficultés diminuent. » Machiavel

Adriano Ballarin

## VIE MUNICIPALE

### Retour sur la réunion publique du 28 septembre 2022

Le mercredi 28 septembre, la salle du presbytère a reçu tous les Crespiérois inscrits à cette rencontre avec le maire Adriano Ballarin et une partie de son Conseil Municipal.

Les sujets abordés ont été les suivants :

- Les travaux du Domaine de la Favière
- L'avancement de la maison pluridisciplinaire de santé et la nouvelle localisation de la pharmacie
- Suivi des travaux du château et de la maison intergénérationnelle
- Explication du projet des maisons de ville rue St Martin/rue du Piège
- Elaboration du petit parc devant l'école et du grand parc du château et de sa pièce d'eau
- Opportunité du rachat du restaurant « O' Petit Bouchon » et de toutes ses annexes et terrain
- Vie quotidienne (l'école – le stationnement – le SIEED – l'évolution du cimetière – la communication)

Monsieur le maire a évoqué de façon précise chacun des sujets et répondu ensuite à toutes les questions posées.

#### • Domaine de la Favière

Réalisation d'un ensemble de 15 maisons individuelles et de 32 appartements dans des maisons de ville en hameau.

Une attention particulière a été mise sur la végétalisation de façon à assurer le bien-être, la tranquillité et la sécurité des résidents.

Les travaux ont débuté en janvier 2022 et la livraison est prévue courant 2024.

#### • Maison Pluridisciplinaire de Santé

Construction d'une maison de santé et de 5 logements sur une 500 m<sup>2</sup>. Elle sera réalisée en bordure de la RD 307 pour de bonnes visibilité et accessibilité, ainsi que pour assurer une protection visuelle et sonore du domaine de la Favière.

#### La pharmacie

Elle sera construite conjointement, dans le même esprit architectural sur une surface de 150m<sup>2</sup> et sur deux niveaux. Les travaux ont débuté en octobre 2022 et la mise à disposition est prévue pour mi 2024.

#### • Le Château et la Maison Intergénérationnelle

Ce projet comporte la réhabilitation du château en 12 appartements, la création d'une maison intergénérationnelle en lieu et place des anciens communs. La ZAC initiale nous impose la même emprise au sol.

La rétrocession du parc de 1,6 hectares à la commune a été obtenue par la mairie. Il sera aménagé en parc public.

Les travaux ont débuté le 15 juin 2022 en premier lieu par la voie d'accès au château, mis en impasse, et se poursuivent maintenant par le chantier de la maison intergénérationnelle.

La réhabilitation du château commencera début 2023 et par la suite l'aménagement du parc pourra débuter.

L'ensemble de cette opération prendra fin courant 2025.

#### • Le Parc du Château et sa pièce d'eau

Afin qu'ils redeviennent des lieux de détente agréable et accessibles à tous les Crespiérois(es), la Commune, le Comité Consultatif, le Département (Ingénieur Y) ont plusieurs idées d'aménagements. Mais au préalable, un entretien et une remise en sécurité sont prévus :

- Nettoyage du bassin rectangulaire et création d'un accès vers « l'île centrale »
- Aménagement des cheminements piétons
- Sélection et élagage des arbres
- Sécurisation des abords et des accès : réfection du muret en pierre + grille + portail
- Installation d'éclairage et de caméras
- Installation d'un système d'arrosage automatique alimenté par le bassin

#### • Maisons de ville en bas de la rue du piège près de l'école

Ce projet date de 2005 et utilise la même surface de SHON que prévue depuis le départ entre la municipalité de l'époque et le promoteur. En revanche, la constructibilité prévue devant l'école a été supprimée.

Il y aura donc 10 maisons de ville en accession à la propriété rue St Martin / rue du Piège. La négociation avec le promoteur a permis la rétrocession de la parcelle devant l'école qui deviendra un espace paysagé.

#### • Rachat du « O' Petit Bouchon »

La mairie a choisi de racheter cet espace pour maintenir un restaurant qui sera agrandi et dont les activités seront plus diverses. La surface disponible en partie arrière va permettre la création de parkings publics aux heures ouvrables des commerces. Les finances de notre commune sont saines et vont nous permettre ces investissements qui sont des opportunités pour la vie sociale et commerciale de la commune. Un emprunt sera probablement nécessaire.

#### • Vie quotidienne

La directrice de l'école a changé et une étroite collaboration a commencé avec la mairie.

Nous travaillons avec le Département pour tenter d'améliorer la circulation intra et extra muros. Les manques aux règles de stationnement seront systématiquement remontés à la gendarmerie.

Un sondage sur le SIEED responsable du ramassage des ordures ménagères est toujours en cours. N'hésitez pas à y participer pour que nous puissions espérer des améliorations.

Le cimetière végétalisé devra être agrandi dans quelques années et nous travaillons dès maintenant à ce projet en prévoyant un cimetière naturel en bordure de l'actuel.

Agnès Tabary

Pour la Commission Communication



## Crespières reçoit sa 1<sup>ère</sup> fleur !

Nous venons d'apprendre que la première participation de Crespières au Concours Régional des Villes et Villages fleuris d'Île-de-France est récompensée. Crespières vient d'être labellisée et recevra le 29 novembre sa première fleur.

Cette distinction récompense avant tout **notre équipe technique** en collaboration avec des élus et des habitants, non seulement pour le fleurissement de notre commune mais surtout pour tout le travail commencé depuis des années **pour améliorer l'environnement, lancer une transition écologique responsable et mettre en valeur notre patrimoine**.

Depuis plusieurs années, Crespières a amorcé un tournant volontaire dans sa redynamisation et son autonomie. Frappé par les difficultés communes aux villages de sa taille, il a fallu se réinventer et redoubler d'efforts afin de maintenir la qualité de vie qui fait sa fierté. La volonté de ne pas devenir un village fantôme a habité tous ses acteurs, du Maire aux habitants en passant par les élus et les associations. Chacun y va de son initiative et de son énergie pour maintenir la qualité de vie et même l'améliorer tout en sachant utiliser toutes les opportunités qui s'offrent à nous.

Le résultat est payant. Ainsi, l'agrandissement de la mairie et la création d'une place spacieuse et conviviale ont été réalisés. La restauration récente du presbytère offre aux habitants, au cœur du village, un lieu d'échange professionnel (création d'un coworking, de salles de réunion et d'un jardin potager). La réfection du patrimoine historique bâti (lavoir, abreuvoir, murs en pierre, portes de l'église...) a pu être entreprise. L'arrêt de l'utilisation de tout produit phytosanitaire depuis plus de 10 ans, le remplacement de tout l'éclairage public par des LED depuis 4 ans rentrent dans la même démarche. Profitant des travaux du château et de l'extraction de la terre, nous avons eu l'idée de mettre à niveau le terrain

communal jouxtant le cimetière actuel. Ce terrain sera arboré et permettra dans les prochaines décennies la création d'un cimetière naturel sur le modèle déjà existant en France.

Les années à venir ne s'annoncent pas moins riches puisqu'elles permettront l'aboutissement de projets en cours tels que : la création d'une maison de santé pluridisciplinaire et l'aménagement du parc du Château. Dans cette optique, la dernière révision de notre PLU, en 2020, a été réalisée afin de permettre le développement réfléchi et respectueux de Crespières.

C'est pourquoi, il nous a semblé naturel de nous inscrire au concours qui est une démarche en totale cohérence avec la dynamique qui nous porte déjà. Nous y avons vu là une façon de valoriser et valider les efforts fournis et l'état d'esprit qui nous anime.

Mais plus encore, c'est pour nous une ligne de conduite, un guide pour l'avenir. Notre souhait est de promouvoir une démarche et des valeurs en tendant vers une action commune, positive et toujours plus responsable. Les exigences du label nous pousseront encore plus loin et nous vivons cette récompense comme une source d'inspiration.

Agnès Tabary et Christian Bézard

Pour la Commission Développement Durable  
Environnement Mobilités



## Aides aux rénovations énergétiques

Le budget de l'État et les aides concernant les rénovations énergétiques ont été repensés en 2022.

Les propriétaires, co-propriétaires et collectivités peuvent désormais bénéficier d'aides pour améliorer la rénovation énergétique de leur logement. Cette liste d'aides financières comprend notamment des subventions, des chèques énergie, des réductions d'impôts et déduction fiscale, et bien d'autres. Il faut savoir qu'un logement qui respecte les normes de rénovation énergétique consomme moins d'énergie et permet ainsi de réduire le montant des factures.

Liste des aides mise à jour en octobre 2022 :

- **MaPrimeRénov'** : elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

- **MaPrimeRénov' Sérénité** : cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. La demande d'aide doit être faite en ligne. Pour cela, vous devez créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) : [https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos\\_po](https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po)

- **L'Éco prêt à taux zéro** : cette aide permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité à l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

- **Le Coup de pouce économies d'énergies** : il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>

- **Le chèque énergie** : c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.

- **L'aide des entreprises de fourniture d'énergie** : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

- **La TVA à 5,5%** : pour des travaux de rénovation énergétique, certains peuvent bénéficier d'une TVA à taux ré-

duit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

- **La réduction d'impôt "Denormandie"** : elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu. Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.

- **L'exonération de taxe foncière** : ici, ce sont les communes ou départements qui peuvent exonérer temporairement certains ménages de payer la taxe foncière.

- **Le micro crédit ou le crédit à la consommation** : pour rénover son logement, il est aussi possible de souscrire un prêt instantané en ligne (par exemple sur la plateforme : <https://finfrog.fr/credit-rapide/instantane>) ou à un crédit à la consommation auprès d'organismes financiers.

Pour en savoir plus sur les aides de rénovation énergétique et pour vous accompagner dans ce projet, un site internet a été lancé : [france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr).

## Votre avis nous intéresse !

France Renov' est un service public constitué d'une plateforme internet et d'un réseau de conseillers.

Ils répondent à vos questions liées à votre facture d'énergie, aux différents dispositifs d'aides financières (MaPrimeRénov, ...), au choix des isolants, aux types de chauffage.

L'agence dont dépend Crespières est « Energies Solidaires » à Carrières-sous-Poissy.

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et suite au succès du stand France Renov' lors de la Journée Crespiéroise de la Transition Ecologique le 7 mai 2022, la **Communauté de Communes Gally Mauldre envisage d'organiser périodiquement une présence locale d'un conseiller France Renov'**.

**Qu'en pensez-vous ? Rendez-vous sur l'application populi pour nous faire connaître votre opinion.**



L'application populi est disponible sur l'apple app store et sur le google play store.

L'application respecte votre vie privée et votre anonymat (conforme RGPD).

PCAET

Qu'est-ce que le PCAET ?

Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) est un document-cadre de la politique énergétique et climatique des collectivités. Il s'agit d'un projet territorial de développement durable dont l'objectif est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

L'élaboration du PCAET

Ce projet couvre l'intégralité des secteurs d'activités et doit permettre à la Communauté de Communes Gally Mauldre de se positionner comme coordinateur volontaire de la transition énergétique de son territoire.

Le Conseil communautaire a lancé l'élaboration du PCAET en 2021. Le projet a mobilisé de nombreux acteurs du territoire : services de l'État, associations, entreprises, agriculteurs, habitants... au travers de différentes réunions et l'organisation d'un forum participatif.

Contenu du Plan Climat Air Energie Territorial

Le PCAET s'articule autour de cinq documents :

- un diagnostic du territoire ;
  - une stratégie territoriale et un programme d'actions structuré autour de 7 thématiques (habitat et urbanisme, mobilité, agriculture et alimentation, mobilisation des acteurs, exemplarité de la collectivité, économie locale, énergies renouvelables) ;
  - le Plan Air Renforcé du territoire (PAR) ;
  - l'Évaluation Environnementale Stratégique (EES) ;
  - un dispositif de suivi de l'évaluation du plan d'action 2023-2028.
- Consultation publique**
- Le projet est actuellement soumis à une consultation du public du 24 octobre 2022 au 30 novembre 2022 :

• en ligne sur notre site internet : <http://www.cc-gallymauldre.fr/vivre-chez-vous/urbanisme/le-plan-climat-air-energie-territorial> ;

• en version papier au Pôle Aménagement, Environnement et Développement Économique de la Communauté de Communes Gally-Mauldre au 39 grande rue 78810 Feucherolles, aux horaires d'ouverture du service.

Les observations et propositions du public, en version papier et en ligne, seront consultables sur le site internet à l'adresse mentionnée précédemment.

Et après ?

À la suite de cette mise à disposition, le projet de PCAET sera modifié pour prendre en compte les avis des autorités compétentes, les remarques et observations déposées dans les registres, puis adopté définitivement en Conseil Communautaire. Il est mis en place pour une durée de six ans.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GALLY-MAULDRE

Transport à la Demande

Vous êtes nombreux à nous signaler des dysfonctionnements concernant le Transport à la Demande : annulation à la dernière minute, non-passage du bus... Nous comprenons votre mécontentement que nous partageons.

Bien que nous ayons essayé d'avoir des réponses à vos questions en contactant la plateforme du service, beaucoup restent encore en suspens. Au sujet des annulations, il nous a été répondu qu'elles étaient justifiées par un manque de personnel considérable.

Concernant l'arrêt mairie dont certains s'étonnent de ne pas le voir proposé lors de leur réservation, on nous informe qu'il est recommandé aux usagers de faire une requête depuis leur compte en ligne.

Pour toute remontée, nous vous invitons à contacter directement la Communauté de Communes Gally-Mauldre (CCGM) à qui revient la compétence ainsi qu'Ile de France Mobilités, au 09 70 80 96 63. Nous vous rappelons que la commune de Crespières n'a aucun pouvoir ni responsabilité à ce sujet, que nous faisons notre possible pour relayer les informations et vos mails de mécontentement, et que la CCGM n'est qu'un intermédiaire et tente de négocier avec la région l'amélioration de ce service.

Nous vous rappelons qu'une ligne fixe sans réservation existe maintenant entre 3 des 4 arrêts de Crespières et la gare de St-Nom-la-Bretèche : la ligne 2.

Elle fonctionne sur ce mode en heures de «pointes» de 6h05 à 8h35 au départ de Croix Marie le matin et de 17h50 à 20h50 au départ de la gare de St-Nom. En heures «creuses» seul le mode TAD reste disponible avec réservation au préalable.

Horaires de la ligne 2

- Croix Marie 06:05 | 06:35 | 07:05 | 07:35 | 08:05 | 08:35  
 Ch. aux Bœufs 06:08 | 06:38 | 07:08 | 07:38 | 08:08 | 08:38  
 Carrefour 307 06:10 | 06:40 | 07:10 | 07:40 | 08:10 | 08:40  
 \*\*\*  
 Gare de St-Nom 06:43 | 07:13 | 07:43 | 08:13 | 08:43 | 09:13  
 \*\*\*  
 Gare de St-Nom 17:50 | 18:20 | 18:50 | 19:20 | 19:50 | 20:20 | 20:50  
 \*\*\*  
 Carrefour 307 18:20 | 18:50 | 19:20 | 19:50 | 20:20 | 20:50 | 21:20  
 Ch. aux Bœufs 18:21 | 18:51 | 19:21 | 19:51 | 20:21 | 20:51 | 21:21  
 Croix Marie 18:25 | 18:55 | 19:25 | 19:55 | 20:25 | 20:55 | 21:25

Inauguration et ouverture de la Ludothèque de Crespières !

Le 11 septembre dernier, a eu lieu l'inauguration de la Ludothèque de Crespières. Une belle journée où les jeunes conseillers municipaux ont pu voir l'aboutissement d'un beau projet de leur mandat. À cette occasion, ils ont organisé une course d'orientation dans Crespières, 15 équipes ont couru dans les rues du village pour trouver des balises et réponses pas toujours si simples.

La Ludothèque a ouvert ses portes le samedi 12 novembre.

Un lieu d'échange ludique et convivial pour découvrir, apprendre et s'éveiller aux autres. Plus qu'un simple espace de jeu, la ludothèque est un véritable lieu de socialisation et de plaisir. Un environnement idéal pour qu'enfants, adolescents et adultes se retrouvent pour partager un moment privilégié.



Une multitude de jeux y sont toujours mis à disposition de tous. Vous serez accueillis par les conseillers municipaux enfants accompagnés des adultes, ils pourront vous conseiller, guider, proposer des jeux adaptés à l'âge et l'envie de chacun.

Adhésion : 20€ par famille/an

Myriam Guilmet, référente du CME  
 Pour la Commission SEJ



Horaires d'ouverture :

- mercredi de 16h à 18h
- vendredi de 16h45 à 18h
- samedi de 15h à 18h



**LUDOTHÈQUE**  
 Rue Saint-Martin, Crespières  
 Au rez-de-chaussée de l'école de musique

Empruntez, jouez sur place... en famille ou entre amis !

Horaires d'ouverture :  
 • mercredi de 16h à 18h  
 • vendredi de 16h45 à 18h  
 • samedi de 15h à 18h

Adhésion : 20€ par famille/an

CONTACT : [com@cc-crespieres.fr](mailto:com@cc-crespieres.fr) ou 01 99 94 48 13

Informations : <http://crespieres.fr/ludothèque> / Nous contacter : [ludocrespieres@gmail.fr](mailto:ludocrespieres@gmail.fr)

Conseil Municipal des Enfants : nouveau mandat, à vos marques, prêts... candidatez !

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est un projet éducatif citoyen qui a pour ambition de former les jeunes élus à la notion d'engagement, de les initier à la démocratie locale et de les faire participer à l'élaboration de projets d'intérêt général.

Il sera composé au total de 12 enfants de CE2/CM1/CM2 scolarisés ou non à Crespières. Ils s'engagent pour une durée 2 ans de mandat.

Les membres de la commission « Scolaire-Enfance-Jeunesse » se tiennent à la disposition des enfants et des parents pour plus d'informations ([cme@mairie-crespieres.fr](mailto:cme@mairie-crespieres.fr))

LES DATES CLÉS DU PROJET CME :



12 décembre au 9 janvier 2023 inclus

Rencontre avec les enfants, informations, préparation des candidatures

Myriam Guilmet, référente du CME  
 Pour la Commission SEJ

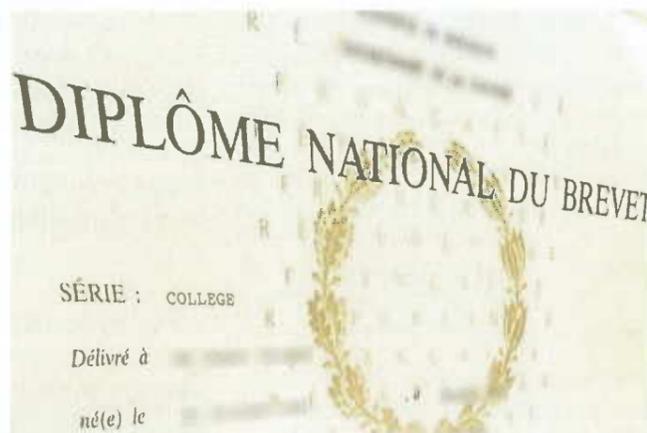
## Remise des diplômes du Brevet

Le mardi 11 octobre dernier, Mme Millet, principale du collège Jean Monnet à Feucherolles, a organisé la cérémonie républicaine de remise des diplômes du brevet, et invité les élus de chaque commune. J'ai eu le plaisir de représenter notre commune et ainsi partager ce moment avec les 22 élèves crespérois et leurs familles.

Les élèves poursuivent leur chemin désormais dans les différents lycées du département et étaient heureux de se retrouver pour cette occasion.

Le conseil municipal adresse ses félicitations à l'ensemble des jeunes concernés et leur souhaite une belle poursuite de leur cursus scolaire ou professionnel.

Nous aurons le plaisir de les retrouver pour la cérémonie des bacheliers organisée par la commune dans quelques années !



Marielle Lammens

Pour la Commission Enfance, Jeunesse et Scolaire

## Rencontre avec Myriam Souissi, Directrice à l'école Emilie du Châtelet



Marielle Lammens : Bonjour Myriam Souissi, pourriez-vous en quelques mots vous présenter et décrire votre parcours ?

Myriam Souissi : Je m'appelle Myriam SOUISSI, j'ai 43 ans. J'ai fait des études scientifiques avant de me spécialiser en économie. J'ai enseigné en lycée, mais mon caractère affirmé m'a poussé à explorer d'autres voies et à sortir de ma zone de confort. J'ai obtenu mon concours d'entrée à l'école d'infirmière pour finalement rejoindre l'univers de la restauration rapide. Ce secteur m'a offert de vraies opportunités et la possibilité de vivre d'incroyables expériences sur des ouvertures de sites, en métropole et dans les DOM-TOM. J'ai ensuite intégré la famille de la grande distribution, un milieu très compétitif et exigeant. Récemment... l'appel de l'enseignement s'est fait à nouveau sentir. Mais cette fois-ci comme professeure des écoles.

- Quelles sont vos passions, vos centres d'intérêt ?

- J'ai un esprit aventurier. J'aime découvrir et explorer, ce qui me vaut souvent de me retrouver dans des lieux improbables, à faire des choses insolites, comme errer à la lampe torche dans des forts militaires oubliés, sauter en parachute au-dessus d'un lagon en Nouvelle-Calédonie, remonter en pirogue le fleuve Oïapoque pour atteindre la forêt amazonienne ou encore dormir en bivouac dans le désert du Wadi Rum... J'aime aussi les sciences et dessiner.

- Quelles sont vos projets pour l'école dans un avenir proche ?

- Après une période Covid qui a ébranlé nos habitudes, l'idée est de relancer la machine et de proposer des pro-

jets dans l'air du temps. L'enfant doit être, quoi qu'il en soit, au centre de nos décisions. J'ai proposé en début d'année d'inscrire l'école au projet E3D (établissement en démarche de développement durable) afin d'obtenir la labellisation. A ce titre, des actions sont menées en collaboration avec l'équipe enseignante : collecte de déchets et de cartouches d'encre pour aborder la notion d'économie circulaire, création « Récup'Art » autour du thème des mers et océans, mise en place progressive du tri des déchets en classe et sensibilisation au gaspillage alimentaire. Les élèves pourront bénéficier d'interventions en lien avec la solidarité. Les CE1 et les CM1 seront invités à mener une campagne électorale pour devenir éco-délégués. Quatre d'entre eux seront élus pour un an, leur mandat débutant à la rentrée suivante. J'aimerais une collaboration avec le CME (conseil municipal des enfants) pour tisser des liens privilégiés entre la commune et l'école. Concernant les parents, des rendez-vous type café pédagogique seront proposés périodiquement. J'aimerais instaurer un temps spécifique pour les papas. Je ne sais pas encore sous quelle forme, toute suggestion sera la bienvenue.

- Un dernier mot pour conclure ?

- Je pense que l'école a pour vocation de développer la raison, de donner un cadre permettant à l'enfant de réfléchir par lui-même, de développer une pensée autonome. Vos enfants, nos élèves seront alors à même de relever les défis sociétaux de demain.

Marielle Lammens

Pour la Commission Enfance, Jeunesse et Scolaire

## Nouveaux parkings vélos/trottinettes à l'école

De plus en plus d'enfants se rendent à l'école à vélo ou en trottinette (surtout les jours de beau temps). Ils ont désormais accès à des emplacements équipés pour stationner leurs « véhicules » mis en place par les services techniques dès septembre.

Nous incitons les familles à se rendre à l'école en utilisant des modes doux, permettant ainsi un environnement plus sécurisé pour les enfants aux abords de l'école, et un geste pour l'environnement.

Marielle Lammens

Pour la Commission Enfance, Jeunesse et Scolaire



## ÉCONOMIE LOCALE

### Align & sens

#### Bilan de compétences

#### Accompagnement professionnel

#### Orientation scolaire

**Vous n'êtes pas à votre place au travail mais vous ne voyez pas quoi faire d'autre ?!**

**Vous rêvez de vous épanouir dans votre job ? Vous ne connaissez pas vos talents ? Vous cherchez à équilibrer vos vies pro et perso ? Vous manquez de confiance en vous ?**



Enchantée ! Je suis Caroline Bia, coach carrière et orientation pour vous aider à y voir clair !

J'accompagne les personnes en quête de sens au travail, d'équilibre ou encore de renouveau à mieux se connaître pour **passer à l'action** et (re)trouver **épanouissement et plaisir au travail**.

J'utilise pour cela le **bilan de compétences**, dans sa version moderne, individuelle et personnalisée pour permettre de **vrais résultats** et **l'atteinte de vos objectifs**.

**Ma méthode** : bienveillance, partage et engagement.

Mon expertise : **10 ans** en tant que responsable des ressources humaines en entreprise - formée à l'accompagnement des transitions professionnelles et certifiée Qualiopi.

**L'accompagnement** : 13 heures de séances individuelles (en visio ou en présentiel à Crespières) sur une période de 2 à 3 mois (financement CPF, par l'employeur par un OPCO ou personnel). Composé d'une phase **d'introspection** puis **d'exploration** et de **passage à l'action**.

**Vos résultats** : une meilleure connaissance de soi (valeurs, motivations, intérêts, envies...), l'identification de votre profil professionnel (compétences, forces...), la construction d'un projet professionnel qui vous ressemble, un CV actualisé, un

plan d'action défini, une **remotivation** à toute épreuve !

Pour échanger sur votre situation professionnelle et savoir si un bilan de compétences est la solution à votre épanouissement professionnel je vous offre un appel découverte de 30 minutes.

Ecrivez-moi à [hello@alignesens.com](mailto:hello@alignesens.com) ou réservez en ligne votre appel découverte sur <http://www.alignesens.com> ou sur Instagram @alignesens

A très vite !

Caroline Bia

*Align&sens*

## Caverne des artistes

L'équipe de la crêperie tenait à vous informer que la collection automne/hiver (galettes et crêpes) est arrivée.

Venez découvrir nos nouveautés, comme par exemple la Valentine : œuf brouillé, emmental, champignons et sauce à la truffe ou encore la Fabian : boule de coco, coco râpée, chocolat.

Nous vous accueillons tout l'hiver du mercredi au samedi (midi et soir) et nous restons à votre disposition les dimanches, lundis et mardis pour tout événement.

N'hésitez pas à nous contacter au 01 39 44 97 46.

À très vite !

## ASSOCIATIONS

## TPGM en action pour cette fin d'année 2022 !

Depuis le mois de mai 2022, l'association TPGM, accompagne les familles Ukrainiennes qui se trouvent sur la Communauté de Communes Gally-Mauldre (CCGM) avec la mise en place de l'épicerie solidaire à Feucherolles. La dernière distribution se fera le samedi 3 décembre. A cette occasion, nous aurons le plaisir de partager un café convivial avec les familles aidées. Elles nous témoignent beaucoup de reconnaissance et sont conscientes de la générosité de tous lors des collectes sur notre territoire.

D'autre part, le 4 décembre prochain, à l'occasion du Téléthon, l'association vous propose une balade gourmande en famille au sein de la CCGM au bénéfice du Téléthon. L'idée est de marcher sur nos chemins de randonnée sur différents circuits qui se retrouveront tous au lavoir de Crespières pour partager douceurs et gourmandises. Vous pourrez alors faire un don (en chèque pour bénéficier d'une réduction d'impôts) à l'ordre de l'AMF. Un moyen simple d'allier sport, convivialité et générosité.

Enfin, le 10 décembre, nous vous retrouverons dans la plupart des marchés de Noël et plus particulièrement à Crespières avec un stand au profit de l'association « Le rire médecin », clowns qui entourent les enfants hospitalisés.

Mais, notre association est multiple, et nous vous invitons aussi, dès à présent, à faire connaître la beauté de nos villages. Comment ? En participant à notre premier projet culturel intercommunal : un concours photo qui verra éditer en carte postale la photo préférée de chaque village de la CCGM, tous les renseignements sur <https://urlz.fr/jxro>.

Tous à votre smartphone ou à votre appareil photo !

Vous souhaitez rejoindre l'association, écrivez-nous : [TPGM78@gmail.com](mailto:TPGM78@gmail.com)

Le bureau de TPGM  
[TPGM78@gmail.com](mailto:TPGM78@gmail.com)



## Comité de jumelage du Pays de Gallie

Nous étions absolument ravis de recevoir du 9 au 12 Juin nos amis de Rösrath (notre « Bürgerfahrt » - voyage ouvert à tous) pour faire revivre notre jumelage. L'hébergement chez l'habitant nous a permis de renouer notre profonde amitié franco-allemande.

Les excursions dans notre région ont été fort appréciées, même nos amis français ont découvert des endroits magnifiques qu'ils ne connaissaient pas : visite guidée de l'Isle Adam, son marché riche en produits régionaux, un déjeuner sur la terrasse du Nautilus au bord de l'Oise, puis une balade à Auvers-sur-l'Oise « sur les pas du grand peintre Van Gogh ». Une Garden Party dans un endroit charmant a clôturé cette journée.

Avant leur retour en l'Allemagne, nous avons programmé la visite du Musée national de la Malmaison suivi d'un déjeuner en bord de la Seine.

Nous pouvons dire que cette rencontre après ces années difficiles nous a permis de retrouver entièrement l'esprit de notre jumelage.

Nous étions par ailleurs présents aux fêtes de villages, avec nos produits allemands traditionnels : bière de Cologne (Kölsch), saucisses et salade.

Le tournoi de Tennis du Comité, organisé cette année par Marc Legrand au TC de Feucherolles a eu lieu après la rentrée des classes avec les Finales le 25 septembre 2022. Félicitations à : Fabienne Alfonsi de Feucherolles, vainqueur du simple dame et Timothé Boulais de Saint-Nom-la-Bretèche, vainqueur du simple senior homme et ; Nicolas Petroussenko de Feucherolles, vainqueur chez les + de 45 ans.

## Bridge

La saison démarre fort : les inscriptions sont allées bon train, et, sans nuages de restrictions à l'horizon, tous les adhérents ont très envie de plonger dans leur jeu favori.

Comme lors des années précédentes, deux sessions par semaine vous sont proposées : l'une le mardi après-midi de 14h30 à 18h, et une nocturne le jeudi soir de 20h30 à minuit.

Début octobre, nous sommes partis à 38 personnes dans le Jura, pour un séjour culturel et œnologique, accompagnés par des dirigeants du club d'œnologie de Saint-Nom-la-Bretèche. Le Jura, bien qu'assez méconnu de tous, est un coin de campagne où se mêlent nature, culture, viticulture et terre de savoir-faire et d'innovation. Nous avons tous profité sous un grand soleil de la nature foisonnante, le département comptant plus de 20 lacs, des rivières, la Grande Saline de Salins-les-Bains, des vignobles à perte de vue et de nombreuses cascades.

Nous avons visité la maison de Louis Pasteur, la Maison du Comté à Poligny et la Saline de Salins, Patrimoine mondial de l'Unesco, où les hommes ont exploité l'or blanc pendant 1200 ans en actionnant toujours la roue à augets dans l'impressionnante galerie souterraine. La visite de quatre domaines viticoles était également au programme pour découvrir la subtilité des vins jurassiens. Notre séjour a été conclu par un agréable moment de détente avec une vue imprenable sur le grand lac de Vouglans.

Nous espérons vous retrouver aux marchés de Noël pour savourer nos produits allemands et avons d'ores et déjà le plaisir de vous annoncer la fête de nos 25 ans de jumelage au mois de mai 2023 organisée par nos amis de Rösrath.



Les derniers jeux de donnes préparées sont arrivées, avec leur piment habituel de pièges et autres traquenards.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Ça se passe toujours à la Maison des Associations, au premier étage.

Pour tous renseignements, contacter Martin GRONIER au 07.71.05.05.23 ou [martin.gronier53@gmail.com](mailto:martin.gronier53@gmail.com)

Martin Gronier

Pour plus d'informations sur notre association adressez-vous à :

**Présidente :**  
Margaret de Fraiteur (Feucherolles)  
Tél : 06 13 80 56 82  
[margaret.de-fraiteur@orange.fr](mailto:margaret.de-fraiteur@orange.fr)

**Secrétaire :**  
Micha ACKERMANN (Chavenay)  
Tél : 06 74 97 65 09  
[micha.ackermann@neuf.fr](mailto:micha.ackermann@neuf.fr)

**Communication :**  
Angelika SCHIEREN (Saint-Nom-la-Bretèche)  
Tél : 06 81 86 35 36  
[anschieren@orange.fr](mailto:anschieren@orange.fr)



# Fêtes de décembre



## Marché de Noël

EN PRÉSENCE DU PÈRE NOËL, DÉCOUVERTE DE PRODUCTEURS LOCAUX,  
VIN CHAUD, DOUCEURS SUCRÉES, ATELIERS POUR LES ENFANTS...  
ILLUMINATION DU SAPIN À 17H

**SAMEDI 10 DÉCEMBRE**  
PLACE DE LA MAIRIE À CRESPIÈRES, DE 11H À 18H



### VIE MUNICIPALE

#### Repas des séniors

Après deux années consécutives annulées à cause du COVID, nous espérons vous retrouver nombreux au repas des séniors qui aura lieu le samedi 17 décembre 2022 à partir de 12h au restaurant le 19<sup>ème</sup> du Golf de Feucherolles.

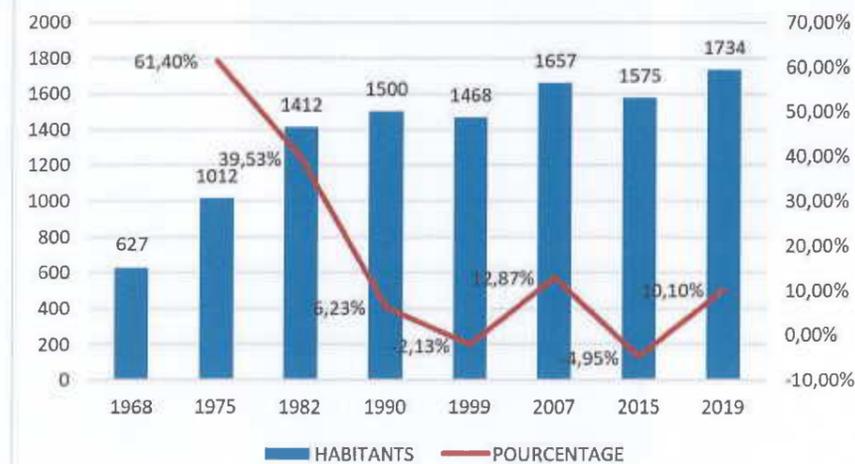
Vous avez 65 ans ou plus, un courrier vous est parvenu par voie postale, merci d'y répondre avant le 2 décembre. Nous vous attendons nombreux !



#### Démographie

Au début 2019, nous avons écrit un premier article dans le bulletin municipal en nous intéressant à l'évolution de la démographie à Crespières sur la période 1968-2015 (chiffres INSEE) après quelques discussions avec certains Crespiérois(es) qui soulignaient une soi-disant augmentation importante de la population. Les chiffres parlaient d'eux-mêmes. En fait, baisse en 1999 de 2,13% et en 2015 de 4,95%. Qu'en est-il 3 ans après ? Comme envisagé en 2019 dans l'article, les chiffres officiels communiqués début janvier 2022 pour le recensement 2019 montre que 159 personnes ont rejoint notre beau village (10,10%). Ceci étant principalement dû aux maisons : du lotissement des 3 tilleuls, à l'allée Jean Perrochon et, au parc du château et cela sans augmentation des impôts locaux pour la commune malgré les différents investissements effectués sur ces années. L'objectif d'avoir en 2026 une population de 2000 habitants sera maintenu avec le domaine de la Favière, la maison intergénérationnelle et les dernières maisons du parc du château.

#### DEMOGRAPHIE CRESPIEROISE



Adriano Ballarin

#### Cérémonie du 11 novembre

Le vendredi 11 novembre, le Conseil Municipal des Enfants au grand complet a entouré notre Maire et une partie de son Conseil Municipal pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

La chorale de l'école de musique a participé à cet événement qui a réuni de nombreux Crespiérois. Les enfants du CME ont choisi et lu un texte émouvant. Héloïse, notre porte drapeau, a fait sa dernière prestation avant de partir pour continuer ses études loin de Crespières. Nous la remercions pour son investissement tout en discrétion et sérieux depuis plusieurs années. Tous nos remerciements

également à notre député, M. Karl Olive pour sa présence auprès de nous à cette occasion.

Nous avons terminé cette belle commémoration par un apéritif au presbytère où nous avons accueilli les nouveaux arrivants de notre commune et récompensé nos bacheliers de l'année.

Agnès Tabary  
Pour la Commission Communication

## Retour en images sur la cérémonie du 11 novembre 2022



### Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

**VILLEMALARD Jean-Pierre Clovis François le 01/10/2022**

Que la famille éprouvée soit assurée de nos sincères condoléances.

### Mariages

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage de :

**LEVASSEUR Matthieu Alain Romain et ECHAOUI Fatima Zahrae le 03/10/2022**

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux nouveaux époux.

### Naissances

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

**ARENA Odelia Olga Odile le 29/07/2022**

Nos vives félicitations aux parents et tous nos vœux de santé et de bonheur au nouveau-né.

# Agenda

Samedi

10

DÉC

Fêtes de décembre  
de 11h à 18h

Place de la Mairie

Marché de l'avent, animations de Noël

Samedi

17

DÉC

Repas des Séniors

à partir de 12h

Restaurant le 19<sup>ème</sup> du  
Golf de Feucherolles

## Sondages populi en cours

- SIEED
- Conseil à la rénovation énergétique
- Stationnement vélo

1. Téléchargez sur votre smartphone l'appli POPULI depuis <https://app.populi.in/> ou directement sur les stores (Populi-sondages transparents).

2. Créez votre compte : rassurez-vous, les données qui vous sont demandées sont présentes uniquement sur votre téléphone et cryptées de manière à ce qu'elles ne soient jamais divulguées. Vous n'aurez pas à les ressaisir lorsque vous répondrez au prochain sondage.

3. Scannez le QR code ci-contre.

4. Donnez votre avis.



## Collecte des déchets verts

Collecte tous les lundis :

**du 28 mars au 5 décembre 2022**

## Consultations juridiques

De 9h à 11h30, à la mairie de Crespières.

**samedi 3 décembre 2022**

Prendre RDV au 01 30 54 44 12.

## Mairie et agence postale

### Les horaires

Lundi : fermé

Mardi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Mercredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Jeudi : 14h30-17h

Vendredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Samedi : 9h-12h

### Nous joindre

Place de l'Eglise  
78121 Crespières

Tel : 01 30 54 44 12

[accueil@crespieres.fr](mailto:accueil@crespieres.fr)

[www.crespieres.fr](http://www.crespieres.fr)

## Conseil municipal

Le prochain conseil  
municipal aura lieu :

**lundi 12 décembre 2022**

à 20h00 à la mairie.

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : [www.crespieres.fr](http://www.crespieres.fr)